

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 38 (2001)
Heft: 1492

Rubrik: Forum

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le retour à l'Etat! Quel Etat?

Les attentats du 11 septembre ne constituent pas vraiment le tournant planétaire que certains prophètes improvisés ont annoncé, debout sur un tas de décombres fumants. On ne peut pas faire porter aux attaques sur New-York et Washington la responsabilité de la crise qui se pointe à l'horizon de 2002. Celle-ci était déjà inscrite dans le caractère cyclique du modèle de développement qui s'est installé après une autre crise, celles des années huitante et nonante. Par contre, on peut considérer ces attentats comme un signe.

Georges W. Bush avait défini sa politique économique dans la droite ligne du néo-libéralisme: priorité au marché et au secteur privé. Or, depuis le 11 septembre, le président américain et le parti républicain admettent pragmatiquement les limites du marché.

Les assurances privées reconnaissent qu'elles sont dépassées par les dégâts causés par la destruction des Twin Towers. Les «lobbies» interviennent afin qu'elles soient couvertes et subventionnées pour répondre à ce risque, ni accident ni fait de guerre. On redécouvre ainsi que seule la solidarité nationale doit et peut répondre à ce genre de situation.

De même pour les compagnies d'aviation. En vertu du principe très «laisser-faire» de destruction créatrice émise par Schumpeter, leur surcapacité aurait dû être ajustée en conséquence. Or, là encore, l'Etat fédéral américain intervient pour éviter la panique et les faillites en chaînes.

L'idée selon laquelle il existe une opposition quasi irréductible entre le privé, le marché et le bon entrepreneur d'un côté et le public, les collectivités du même nom et l'Etat prédateur de l'autre, est ainsi mise à mal. Malgré les dénégations des libéraux eux-mêmes, qui expli-

Après les catastrophes du 11 septembre, le «tout-privé» a montré ses limites et l'Etat est appelé à la rescousse.

Réflexions sur les liens indissociables entre ces deux secteurs.

Par Daniel Marco

quent sans convaincre que, si l'Etat est intervenu de cette façon pour soutenir des pans entiers de l'économie, c'est seulement en raison de l'action exercée par des groupes de pression.

L'intervention publique constitutive de l'économie de marché

En Suisse, toutes proportions gardées, la débâcle de Swissair provoque les mêmes ressourcements. Les partis radical et démocrate-chrétien, grands laudateurs du tout «privé» et leurs parlementaires, élus sur un programme qui privilégie le marché, ne se lassent pas de demander l'intervention et la participation de la Confédération, des cantons et des communes pour soutenir une grande compagnie nationale d'aviation.

Dans la vision des promoteurs de la «nouvelle économie», le retour des cycles économiques avait sa place mais les crises avaient disparu. Aujourd'hui, les crises sont partout.

Dans la théorie de la régulation, une crise survient lorsque les mécanismes économiques et sociaux, issus d'un passé proche ou lointain, sont inopérants pour stabiliser les désordres graves et les déséquilibres importants de l'accumulation des richesses. Il faut alors une intervention publique massive pour contrecarrer les risques de récession, voire de dépression. Du coup, on retrouve l'idée oubliée, ou que l'on feint d'oublier, que l'intervention publique est constitutive d'une économie de marché.

La pensée économique est régulièrement soumise à d'amples mouvements de pendule. Il y a douze ans, la chute du mur de Berlin et l'implosion de l'URSS et de ses colonies est-européennes avaient fonctionné comme repoussoirs... et augures. Ces événements ont beaucoup contribué au succès des idées libérales anti-étatiques.

Complémentarité entre Etat et privé

Ces échecs du «tout à l'Etat» comme du «tout au marché» méritent réflexion. Ils indiquent en particulier que secteurs public et privé forment un couple indissociable qui est fait pour durer dans des configurations où aucun des partenaires ne peut triompher de l'autre, comme le souligne Robert Boyer, l'un des fondateurs de l'Ecole dite de la régulation, dans un article publié par *Le Monde*¹ (9 octobre 2001).

Mais, le cas Swissair est là pour nous le rappeler, nous sommes loin de la reconnaissance de cette complémentarité. L'Etat actuel est considéré et se considère comme la Croix-Rouge du secteur privé et les thuriféraires du marché actuel estiment que la débâcle financière de la compagnie aérienne helvétique n'est que l'exception qui confirme la règle du tout au «privé». ■

¹ *Le Monde*, mardi 9 octobre 2001.